

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Massy, le 20 mai 2025

La solution d'autopartage rural Agilauto Partage du Crédit Agricole s'étend : lancement dans la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

Dans le cadre de leur engagement en faveur de la transition énergétique et de la mobilité accessible à tous, Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et le Crédit Agricole Val de France annoncent, en partenariat avec la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois (CCRM), le déploiement d'Agilauto Partage, un nouveau service d'autopartage rural, 100 % électrique.

Une réponse concrète aux besoins de mobilité en territoire rural

Après une première expérimentation réussie à Fayence en 2023, ce nouveau projet marque une étape stratégique pour améliorer la mobilité du quotidien dans les zones peu desservies par les transports collectifs. La CCRM, territoire rural de 35 000 habitants, anticipe ainsi les contraintes liées aux ZFE-m (Zones à Faibles Émissions – mobilité) de plus en plus nombreuses – à commencer par celle de Tours, entrée en vigueur le 1er janvier 2025, située à 100 km.

La Communauté de Communes, dans la continuité de sa politique de transition énergétique et d'innovation sociale, s'est pleinement mobilisée pour permettre le lancement de ce service, en lien étroit avec les communes concernées.

EDF, dans le cadre de son partenariat avec Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, soutient une fois de plus ce projet qui s'inscrit pleinement dans sa stratégie pour contribuer à atteindre la neutralité carbone en 2050. Notamment en accompagnant la décarbonation du transport en France, un de ses axes prioritaires.

Une démarche territoriale

La CCRM s'est mobilisée activement : pilotage des travaux d'aménagement des places réservées, coordination locale, sensibilisation des habitants.

6 nouvelles bornes de recharge à double point de charge viendront s'ajouter aux 4 existantes. Ces bornes seront fournies, installées et raccordées par Agilauto Partage. Ces bornes de recharge seront accessibles à tous les usagers de véhicules électriques.

Pour asseoir l'ancrage territorial, un emploi local sera également créé par Agilauto Partage. Une personne sera recrutée pour gérer la flotte des véhicules électriques et sera l'interlocuteur privilégié des utilisateurs du service. Elle peut proposer un dispositif complet de prise en main du service et d'accompagnement aux usagers, qui, souvent, utilisent un véhicule électrique pour la première fois ou qui ont besoin d'accompagnement pour gérer leur réservation en ligne. Par ailleurs, l'entretien et la réparation des véhicules seront réalisés avec des garages à proximité.

Un service de mobilité électrique accessible au plus grand nombre

La mise à disposition du service d'autopartage rural Agilauto Partage par Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et la Caisse régionale de Val de France vise à permettre aux habitants de la Communauté de Communes de bénéficier d'un accès simple et économique à une flotte de véhicules électriques en libre-service. Ce dispositif offre une plus grande autonomie pour les résidents de la Communauté de Communes qu'ils soient actifs ou sans emploi, seniors, étudiants, en situation de handicap, etc. pour des usages variés (trajets quotidiens, déplacements professionnels, personnels ou pour des activités de loisirs). Il favorise l'intermodalité sur les gares du territoire et propose une solution à ceux qui n'ont pas de véhicule ou à ceux qui ont besoin de transporter des volumes conséquents de matériel. Il permet également d'accéder à des services publics en dehors de la Communauté de Communes (France Travail, CAF, CPAM, ...) ou à des services de soins spécialisés, souvent situés dans les grandes villes, dont l'accès à certains types de véhicules devient restreint en lien avec la mise en place des ZFE-m.

Agilauto Partage sera implanté dans 8 des 16 communes de la CCRM (Villeherviers, Villefranche-sur-Cher, Mennetou-sur-Cher, Courmemin, Gièvres, Saint-Loup-sur-Cher, Saint-Julien-sur-Cher, Romorantin-Lanthenay - gare et parking Jean Monnet -), avec 10 véhicules fabriqués en France et 100% électriques : 4 citadines, 3 utilitaires et 3 vans de 9 places dont un équipé PMR.

Agilauto Partage : une démarche résolument ancrée dans les territoires, durable et solidaire

Développée en partenariat avec la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois, cette initiative fait écho à la raison d'être du Crédit Agricole « agir chaque jour dans l'intérêt des clients et de la société » et s'appuie sur les valeurs de solidarité et de proximité du Groupe, au service du plus grand nombre.

En la soutenant, Crédit Agricole Val de France contribue activement au développement économique et social au cœur de son territoire, en lien avec les engagements de son projet d'Entreprise, et agit en faveur des habitants des zones rurales. Afin d'accompagner le lancement du service, les clients de Crédit Agricole Val de France bénéficieront de tarifs avantageux.

Une application mobile complète pour piloter ses réservations et utiliser le service

Grâce à une application connectée, similaire à celles utilisées par les solutions d'autopartage urbain des principales métropoles européennes, la réservation et l'accès aux véhicules sont simplifiés.

Les utilisateurs pourront enregistrer leurs informations de manière sécurisée dans cette application (permis de conduire, carte de crédit, etc.). Une fois leur profil validé, ils auront la possibilité de réserver un véhicule, ainsi que de l'ouvrir et de le démarrer directement depuis leur smartphone.

Le service sera facturé en fonction de la durée de location (à la minute, à l'heure, à la demi-journée ou à la journée). La location inclura l'assurance du véhicule, souscrite auprès de Pacifica, filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances.

« Offrir à nos habitants des solutions de mobilité modernes, accessibles et respectueuses de notre environnement est une priorité pour notre Communauté de Communes. Dans un territoire rural comme le nôtre, où les déplacements sont essentiels au quotidien, il est important d'innover pour accompagner la transition écologique sans contraindre les usages. L'arrivée de l'autopartage électrique s'inscrit pleinement dans cette dynamique. C'est une réponse concrète, adaptée à nos besoins locaux, et un pas supplémentaire vers une mobilité plus durable. Nous croyons en ces nouvelles pratiques, au service de tous, et nous continuerons à soutenir activement ce type d'initiatives » indique Jeanny Lorgeoux, Président de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois.

« Ce projet incarne l'économie circulaire appliquée à la mobilité. Il propose une alternative concrète à la possession individuelle de véhicules et répond à un double enjeu : réduire notre empreinte carbone et redonner de l'autonomie aux habitants. C'est un outil accessible, souple, et adapté à la réalité rurale. » complète Cédric Sabourdy, Vice-président en charge des mobilités.

« Cette initiative, s'inscrit tout d'abord dans notre engagement mutualiste d'être inclusif, et utile dans le quotidien des habitants du territoire. Elle témoigne de la volonté du Crédit Agricole de contribuer, aux côtés des élus locaux, à l'attractivité du territoire, y compris des plus petites communes rurales. L'autopartage s'inscrit également parmi les actions que nous conduisons pour accélérer la décarbonation. » explique Jérôme Hombourger, Directeur Général du Crédit Agricole Val de France.

« Après Fayence, nous sommes très fiers du déploiement d'Agilauto Partage dans la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois, qui apporte une solution concrète aux enjeux de mobilité au cœur des territoires ruraux, avec un modèle inclusif. Nous continuerons de développer largement ce modèle dans les prochaines années avec les Caisses régionales du Crédit Agricole au service du plus grand nombre. » expose Stéphane Priami, Directeur général de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility.

Contact Presse

Contact presse Crédit Agricole Personal Finance & Mobility

Adeline Tardif

Responsable Relations Presse

presse@ca-cf.fr

+33 (0)1 87 38 02 88 / +33 (0)6 14 98 12 66

Contact presse Crédit Agricole Val de France

Emilie.dupont@ca-valdefrance.fr

Responsable communication

06 17 05 64 94

Contact presse Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

Fadhila SMATEL

communication@ccrm41.fr

02 34 06 10 25 / 06 08 53 82 95

A propos d'Agilauto Partage

Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et Crédit Agricole Leasing & Factoring, est le 1er service d'autopartage électrique du groupe Crédit Agricole. D'abord lancé en milieu rural pour répondre aux enjeux de mobilité des territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement présent, Agilauto Partage propose également sa solution d'autopartage en entreprise.

Pour en savoir plus : <https://www.agilautopartage-ca.fr/>

A propos de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility

Crédit Agricole Personal Finance & Mobility est un leader du financement personnel et un fournisseur d'accès à toutes les solutions de mobilités en Europe. Il distribue en direct, sur le lieu de vente ou les plateformes e-commerce de ses partenaires, une gamme étendue de solutions de financement – crédit amortissable, crédit renouvelable, leasing et rachat de crédit - avec des services associés dont les assurances, des solutions de paiement fractionné et des services dédiés à la mobilité, avec pour objectif de répondre aux enjeux de transition énergétique dans la mobilité, l'habitat et la consommation. Ses solutions de financement et ses services sont proposés en France via Sofinco, en Italie via Agos, en Allemagne via Creditplus, au Portugal via Credibom, en Espagne via Sofinco Espana, au Maroc via Wafasalaf, et en Chine via GAC-Sofinco (financement automobile uniquement). Crédit Agricole Personal Finance & Mobility ambitionne d'être leader de la mobilité électrique en Europe et propose un continuum de la mobilité dans les 22 pays où il est présent (leasing, location moyenne et courte durée, abonnement, autopartage, installation de bornes de charge...). L'entreprise s'appuie sur Leasys, JV co-détenue à parts égales avec Stellantis, CA Auto Bank et Drivalia, leader paneuropéen du financement automobile, de la location et de la mobilité, Crédit Agricole Mobility Services, une offre de services complète dédiée à la mobilité et le développement des financements automobiles dans ses filiales universelles en Europe et dans les Caisses régionales de Crédit Agricole et chez LCL via Agilauto. CA Personal Finance & Mobility agit chaque jour dans l'intérêt de ses 16,7 millions de clients et de la société. Au 31 décembre 2024, CA Personal Finance & Mobility gère 119,3 milliards d'euros d'encours de crédit.

Pour en savoir plus : www.ca-personalfinancemobility.com

A propos de Crédit Agricole Val de France

La Caisse régionale de Crédit Agricole Val de France est présente sur 2 départements, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. Ce sont plus de 1 200 collaborateurs qui accompagnent et conseillent les clients du Crédit Agricole Val de France, dans 95 agences de proximité, 2 agences Banque Privée et 3 Centres d'affaires Entreprises. Nos collaborateurs sont également disponibles à distance grâce à son Centre de Contact Multicanal.

Une banque ? Pas seulement. C'est avant tout un acteur à part entière de son territoire. Plus que jamais, sa capacité à contribuer activement au développement économique et social est en adéquation avec ses valeurs mutualistes.

C'est une banque indépendante, à l'heure locale, dont les centres de décision restent proches et attentif aux vrais besoins de ses sociétaires et clients.

Fière d'être une banque 100% humaine, 100% digitale, elle développe et innove chaque jour, afin d'apporter à tous ses clients le meilleur des solutions et la proximité de l'humain, dans tous leurs moments de vie.

Pour en savoir plus : <https://www.credit-agricole.fr/ca-valdefrance/particulier.html>

À propos de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

Vous accompagner au quotidien dans un territoire à taille humaine.

La Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois rassemble plus de 35 000 habitants, répartis sur 16 communes. A 2 heures au sud de Paris, l'un des territoires les plus dynamiques de la Région Centre-Val de Loire, vous attend : Romorantin-Lanthenay – La Sologne en Capitale.

Pour en savoir plus :

Site : <https://www.ccrm41.fr> Facebook : [@CCRomorantinaisetMonestois](https://www.facebook.com/CCRomorantinaisetMonestois)